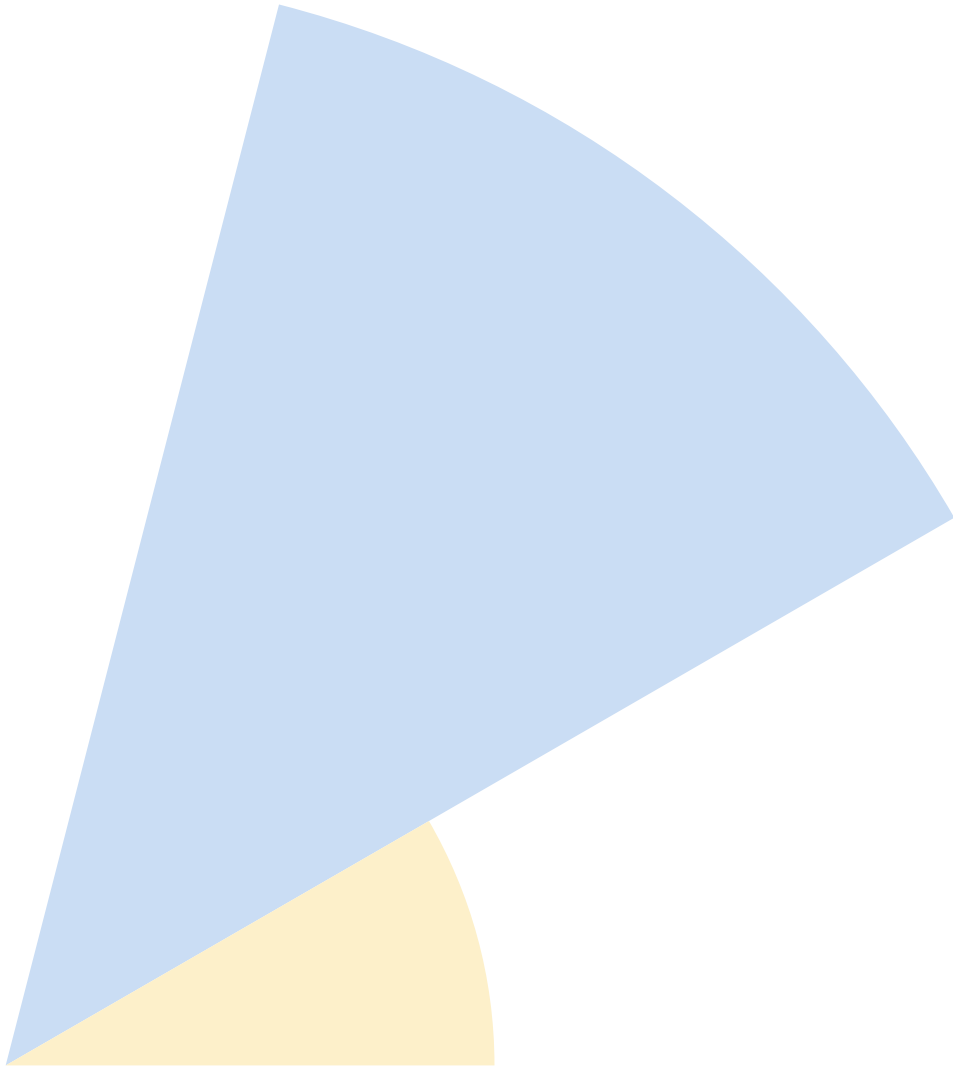


# Population et familles



# Un quart des femmes de 20 à 54 ans sont des mères isolées, en grande précarité

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à Mayotte, en particulier entre 20 et 40 ans. À ces âges, de nombreuses femmes sont arrivées de l'étranger. De plus, si de nombreux jeunes nées à Mayotte vivent ailleurs en France, notamment pour poursuivre leurs études ou travailler, c'est moins le cas des jeunes femmes que des jeunes hommes.

La vie de couple démarre tôt pour les femmes à Mayotte. Mais les séparations interviennent assez rapidement et dès 35 ans, les femmes sont de moins en moins souvent en couple ; entre 55 et 59 ans, à peine plus de la moitié d'entre elles vivent encore en couple. Les femmes s'unissent avec des hommes âgés en moyenne de 8 ans de plus qu'elles.

Par ailleurs, 23 % des femmes de 20 à 54 ans vivent seules avec leur(s) enfant(s), une part deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Ces familles monoparentales vivent pour la plupart dans une grande précarité financière et d'habitat à Mayotte.

La moitié des familles sont des familles nombreuses : au moins trois enfants mineurs y vivent. Ces familles sont trois fois plus répandues que dans l'Hexagone. La fécondité est élevée et les très jeunes enfants nombreux. L'entraide joue un rôle essentiel pour la garde des jeunes enfants, dans un contexte où le nombre de places est encore limité dans les crèches.

La population croît fortement à Mayotte. Elle est multipliée par 2,3 en 25 ans, passant de 131 000 habitants en 1997 à 300 000 en 2022. À l'horizon 2050, entre 440 000 et 760 000 personnes vivraient à Mayotte, selon différents *scenarii* liés aux migrations, à la fécondité et à l'espérance de vie [Besson et Merceron, 2017]. L'équilibre démographique entre les femmes et les hommes s'inverse sur la période : les femmes deviennent majoritaires au milieu des années 2000, alors qu'elles étaient encore minoritaires en 1997. En 2017, 52 % des habitants de Mayotte sont des femmes ► **figure 1**.

En 2017, 134 000 femmes habitent à Mayotte. Elles sont 12 000 de plus

que les hommes. Cet écart entre le nombre de femmes et d'hommes est dû principalement aux migrations, qui conjuguent deux effets. D'une part, davantage de femmes nées à l'étranger que d'hommes nés à l'étranger se sont installées à Mayotte durant la dernière décennie. D'autre part, parmi les jeunes nées à Mayotte qui ont quitté le territoire pour vivre ailleurs en France, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

En France métropolitaine et dans les autres départements et régions d'Outre-mer (Drom), les femmes sont également majoritaires, mais pour d'autres raisons : elles creusent l'écart principalement aux âges élevés car elles vivent en moyenne

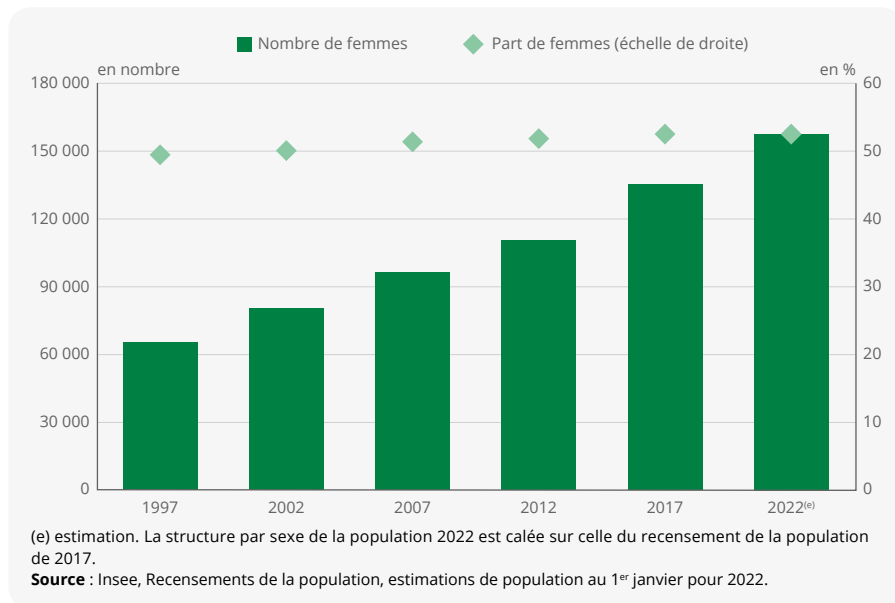
plus longtemps que les hommes. Dans l'Hexagone, leur espérance de vie est supérieure de 6 ans à celle des hommes, contre 1 an seulement à Mayotte en 2019.

## Les femmes sont plus nombreuses parmi les natifs de l'étranger

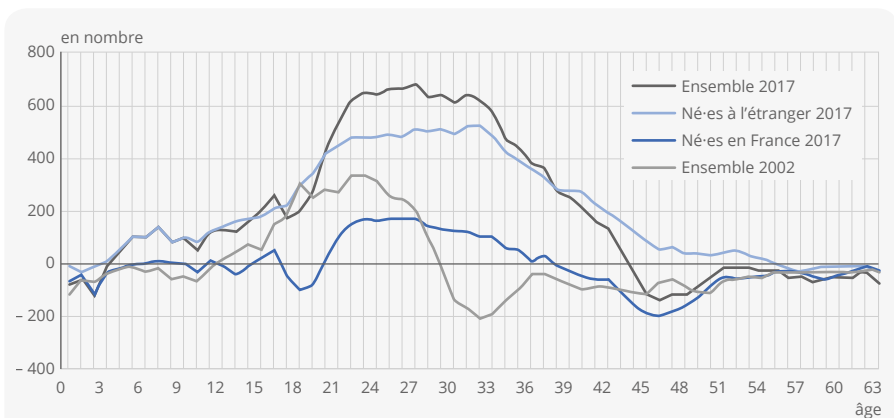
La part de femmes est plus élevée encore au sein de la population de Mayotte née à l'étranger, qui représente plus du tiers de l'ensemble des habitant·es : 57 % sont des femmes, soit 12 400 femmes de plus que d'hommes ► **figure 2**. Elles sont plus nombreuses que les hommes à tous les âges, mais particulièrement entre 20 et 40 ans (61 %). Cet excédent de femmes dans la population née à l'étranger s'est amplifié entre 2012 et 2017 avec la forte hausse des flux migratoires, en provenance essentiellement des Comores voisines. En particulier, parmi les personnes arrivées à Mayotte, les jeunes femmes accompagnées de leur(s) enfant(s) sont particulièrement nombreuses [Chaussy et al., 2019] : l'excédent migratoire des personnes de 15 à 34 ans non natives de Mayotte atteint + 8 900 pour les femmes, contre + 4 800 pour les hommes.

Du fait de ces migrations, les femmes nées à l'étranger sont majoritaires dans la population féminine de 19 à 52 ans vivant à Mayotte. Pour les hommes, ceux nés à l'étranger sont majoritaires à partir de 21 ans, et redeviennent minoritaires à partir de 45 ans.

### ► 1. Nombre et part de femmes à Mayotte depuis 1997



## ► 2. Écart\* entre le nombre de femmes et d'hommes en 2002 et 2017 à Mayotte par âge selon le lieu de naissance



\* Moyenne mobile sur trois âges.

**Lecture** : parmi les personnes âgées de 30 ans à Mayotte en 2017, il y a 640 femmes de plus que d'hommes (90 en 2012). Parmi la population née en France (à Mayotte ou ailleurs en France), il y a 130 femmes de plus que d'hommes, et 510 femmes de plus parmi la population native de l'étranger.

**Source** : Insee, Recensements de la population.

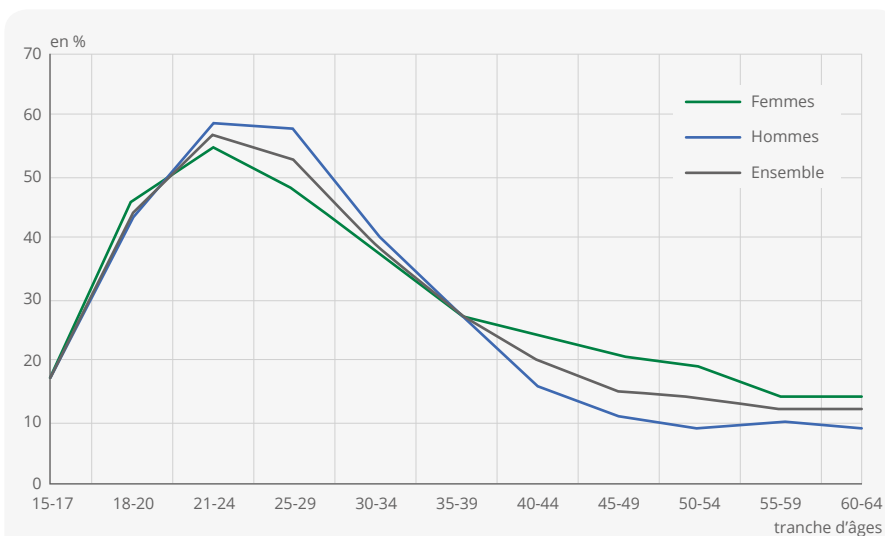
### Les jeunes natifs de Mayotte partent davantage que les jeunes natives

En 2017, plus de la moitié des jeunes de 21 à 29 ans nés à Mayotte habitent ailleurs en France : c'est davantage le cas des hommes que des femmes (58 % contre 52 %) ► **figure 3**. Une partie de ces jeunes ont pu quitter le territoire alors qu'ils étaient des enfants, accompagnant leur(s) parent(s) ou s'installant chez des proches. D'autres ont quitté le territoire après 18 ans, principalement pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi dans l'Hexagone mais aussi à La Réunion. Le centre universitaire de Mayotte n'a pas encore la capacité d'accueillir tous les étudiants ou étudiantes, ce qui explique

une partie de ces nombreux départs. En 2019, 3 700 jeunes ont bénéficié du Passeport mobilité-études de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (Ladom) au départ de Mayotte, dont 62 % de femmes.

Pourtant, les jeunes femmes qui habitent Mayotte se déclarent dans leur ensemble moins prêtes à partir que les jeunes hommes. Cela peut s'expliquer par des maternités précoces, par une proportion plus forte de femmes de nationalité étrangère, ainsi que par une propension plus marquée des femmes à aider leurs proches âgés. Les retours à Mayotte des jeunes qui y sont nés interviennent à partir de 21 ans, de manière plus prononcée pour les femmes que pour les hommes : ces

### ► 3. Part de personnes natives de Mayotte qui vivent ailleurs en France par tranche d'âges et sexe en 2017



**Lecture** : en 2017, 55 % des femmes et 59 % des hommes de 21 à 24 ans nés à Mayotte résident ailleurs en France.

**Champ** : personnes nées à Mayotte.

**Source** : Insee, Recensement de la population 2017.

derniers ont davantage tendance à rester hors du territoire.

Plus généralement, tous âges confondus, le départ des personnes natives s'est nettement accéléré en dix ans : en 2017, 33 % des natifs de Mayotte vivent ailleurs en France, contre 22 % en 2007 [Besson *et al.*, 2021]. C'est en particulier sur la période 2012-2017 que les départs de natifs de Mayotte deviennent nettement plus nombreux que les arrivées sur le territoire (- 25 900 personnes). Parmi les personnes natives de l'île qui vivent ailleurs en France, les femmes sont minoritaires entre 20 et 40 ans, majoritaires ensuite.

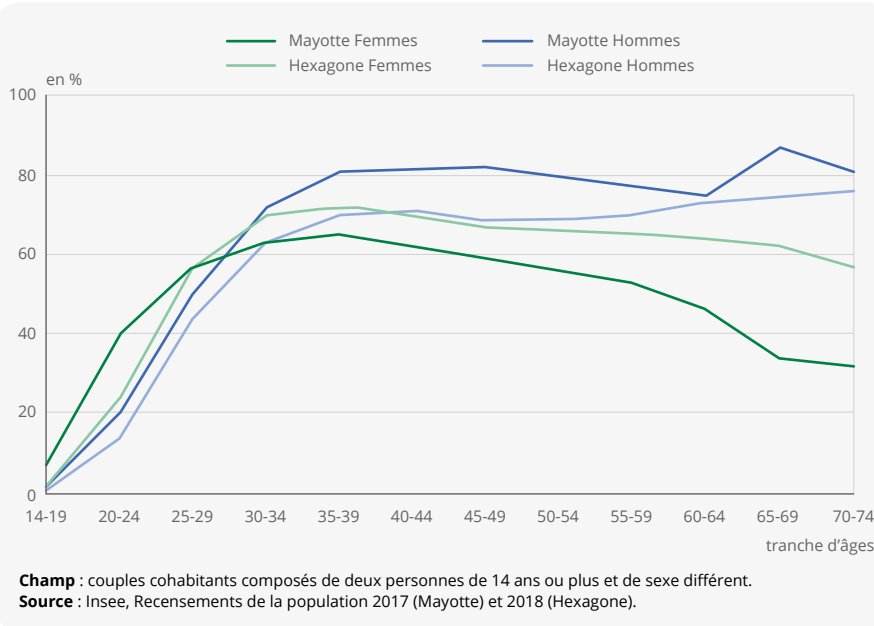
### La vie de couple démarre tôt pour les hommes, mais se finit tôt

Le mariage constitue l'un des faits marquants de la société mahoraise. Il demeure principalement coutumier, pour 98 % des mariages ; il est rarement combiné à un mariage civil (12 %) [Merceron *et al.*, 2017]. Au-delà de 35 ans, plus de neuf personnes sur dix sont mariées ou déclarent avoir déjà été mariées, pour les femmes comme pour les hommes en 2015.

Pour les femmes à Mayotte, la vie en couple démarre tôt. Entre 14 et 19 ans, 7 % d'entre elles vivent déjà en couple en 2017, soit cinq fois plus que dans l'Hexagone en 2018. C'est le cas de 40 % des femmes de 20 à 24 ans, soit près de deux fois plus qu'en métropole (24 %) ► **figure 4**. Mais dès 30 ans, les femmes vivent moins souvent en couple à Mayotte (63 % entre 30 et 34 ans) que dans l'Hexagone (70 %). La différence s'accroît après 35 ans avec une baisse plus rapide de la part de femmes en couple à Mayotte [Merceron et Touzet, 2020]. Entre 55 et 59 ans, du fait de séparations et dans une moindre mesure, de veuvage, à peine plus de la moitié des femmes vivent encore en couple (77 % des hommes), malgré la multiplicité des unions. En effet, à Mayotte, en 2015, plus d'une femme sur trois de 35 à 64 ans déclare s'être mariée au moins deux fois et plus d'une femme sur dix, trois fois ou plus.

En revanche, la vie en couple démarre plus tardivement pour les hommes. Mais elle devient le modèle très largement dominant à partir de 35 ans, où 80 % des hommes vivent en couple. C'est 10 points de plus que dans l'Hexagone. Par ailleurs, en 2015, près d'un homme sur dix est polygame à Mayotte [Merceron *et al.*, 2017]. Dans ce cas, ses conjointes habitent le plus souvent dans des logements différents, la propriété et le logement se transmettant à Mayotte de façon **matrilocale**.

#### ► 4. Part de personnes en couple selon le sexe



#### 8 ans d'écart d'âge dans les couples

Les parcours différents dans la vie de couple entre les femmes et les hommes à Mayotte vont de pair avec un écart d'âge très marqué au sein des couples. Dans huit couples sur dix, l'homme est plus âgé que la femme. De plus, le fait que les femmes soient plus nombreuses que les hommes entre 20 et 40 ans rend plus fréquentes les situations où l'homme est plus âgé que sa conjointe. Ainsi en 2017, l'écart d'âge entre conjoints est de 8 ans en moyenne, contre 4 ans dans l'Hexagone. L'écart d'âge est même supérieur à 15 ans pour 12 % des couples, soit cinq fois plus que dans l'Hexagone. Ces écarts d'âge élevés concernent le plus souvent les couples où l'homme a plus de 60 ans : 33 % d'entre eux vivent avec des femmes d'au moins 15 ans plus jeunes (4 % dans l'Hexagone).

#### Un tiers de couples mixtes, formés le plus souvent d'un homme né à Mayotte et d'une femme née à l'étranger

À Mayotte, en 2017, près d'un tiers des couples sont mixtes : ils unissent une personne née en France (à Mayotte ou ailleurs en France) et une personne née à l'étranger. Cette situation est 2,5 fois plus fréquente que dans l'Hexagone. Deux fois sur trois à Mayotte, c'est la conjointe (plutôt que le conjoint) qui est née à l'étranger, en lien avec la plus forte immigration féminine.

Mais les couples composés de personnes nées dans le même pays sont les plus fréquents. À Mayotte, trois couples sur dix sont formés de deux personnes nées en France, et quatre sur dix de deux personnes nées à l'étranger.

Dans les couples mixtes, l'écart d'âge entre conjoints est plus important que pour les autres couples : il est de 10 ans en moyenne et dans 16 % de ces couples, les conjoints ont un écart d'au moins 15 ans. L'écart d'âge moyen entre conjoints est plus réduit dans les couples où les deux membres sont nés en France (7 ans), et dans les couples composés de deux personnes nées à l'étranger (8 ans).

#### Entre 20 et 54 ans, 23 % des femmes sont des mères isolées avec enfant(s)

Le couple demeure le modèle dominant à Mayotte. Ainsi, 59 % des ménages sont

constitués d'au moins un couple avec ou sans enfant(s). Mais les **familles monoparentales** gagnent du terrain : elles constituent 24 % des ménages en 2017, contre 15 % en 2007.

Neuf familles monoparentales sur dix ont une femme à leur tête. Ce sont ainsi 19 % des femmes de 15 ans ou plus, soit 14 700 femmes, qui sont des **mères isolées**. C'est 2 fois plus qu'en 2002 (10 %), et 2,5 fois plus que dans l'Hexagone en 2018 (8 %). Cette part culmine à 23 % pour les femmes âgées de 20 à 54 ans, contre 12 % dans l'Hexagone.

Parmi les mères isolées, 69 % sont nées à l'étranger. Ces femmes vivent souvent dans une situation de grande précarité avec leur(s) enfant(s) ► **encadré**. Les hommes sont beaucoup plus rarement à la tête d'une famille monoparentale, que ce soit à Mayotte (3 %) ou dans l'Hexagone (2 %) ► **figure 5**.

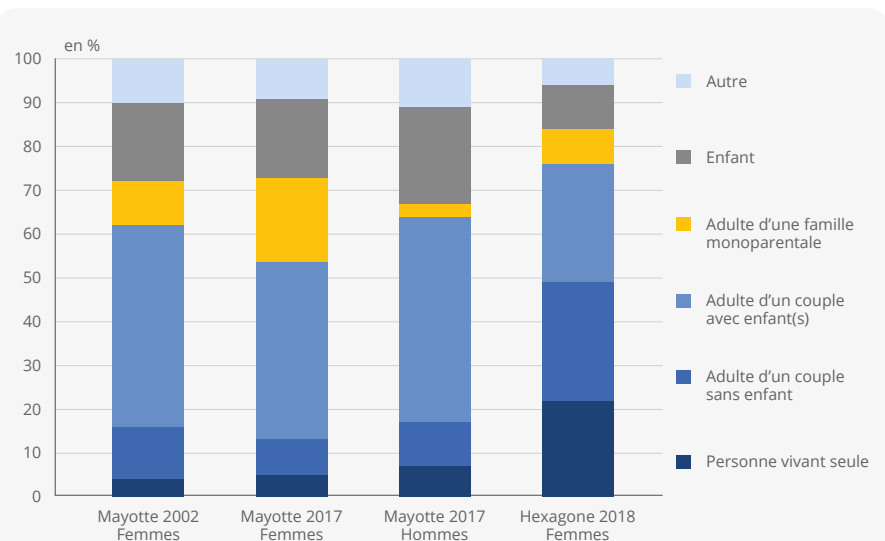
Par ailleurs, la part de femmes vivant seules à Mayotte est très faible par rapport à l'Hexagone, notamment aux âges élevés.

#### Trois fois plus de familles nombreuses à Mayotte

À Mayotte, la moitié des familles avec enfant(s) comptent au moins trois enfants mineurs, en 2017 comme en 2012. Ces familles nombreuses sont trois fois plus fréquentes que dans l'Hexagone (16 %) et qu'à La Réunion (17 %) [Thibault, 2020]. À Mayotte, 41 % des familles monoparentales sont des familles nombreuses.

Parmi les 125 000 enfants mineurs de Mayotte, 38 000 vivent dans une

#### ► 5. Mode de cohabitation des personnes de 15 ans ou plus



famille monoparentale. Ces enfants sont parfois très jeunes : 28 % des enfants de moins de 3 ans vivent déjà dans une famille monoparentale, contre 12 % dans l'Hexagone. En grandissant, les enfants deviennent encore un peu plus nombreux à vivre seulement avec leur mère, mais de façon bien moins marquée que dans l'Hexagone.

## Les femmes s'occupent des enfants

Avec une fécondité élevée, les femmes résidant à Mayotte ont plus souvent que celles de l'Hexagone la charge de très jeunes enfants. Elles sont aussi mères plus tôt : en 2017, 35 % des naissances concernent des femmes de moins de 25 ans (13 % dans l'Hexagone). À Mayotte, les femmes assument très majoritairement la charge des enfants. En 2018, pour neuf enfants scolarisés en classe de 6<sup>e</sup> sur dix, la mère est citée comme s'occupant régulièrement, seule ou avec le père, de l'enfant [Aboudou *et al.*, 2019]. Mais pour la moitié des enfants, le père ne serait pas ou peu présent. Les autres enfants sont pris en charge principalement par une autre personne apparentée (tante, oncle, sœur, frère ou grand-parent).

Début 2022, 11 établissements d'accueil de jeunes enfants, crèches ou micro-crèches, proposaient 285 places à Mayotte. Au vu du nombre d'enfants de moins de 3 ans, le taux d'équipement en accueil collectif est d'1 place pour 100 enfants. Il est de 19 pour 100 enfants dans l'Hexagone en 2018, sans tenir compte de l'offre de garde par les assistantes maternelles ou gardes d'enfants à domicile, qui double l'offre d'accueil.

L'absence d'alternative à la garde des enfants est un frein à l'emploi des femmes de Mayotte malgré l'entraide qui est très présente. En effet, en 2015, quatre personnes sur dix apportent régulièrement une aide non financière à leur entourage, principalement sous la forme de garde d'enfant(s), qui constitue la moitié de ces aides non financières. Ainsi, un ménage sur cinq garde régulièrement et gratuitement des enfants en l'absence de leurs parents : les ménages concernés gardent en moyenne 2,3 enfants, au moins deux fois par semaine. Un quart d'entre eux accueillent tous les jours un ou plusieurs enfants [Merceron *et al.*, 2017].

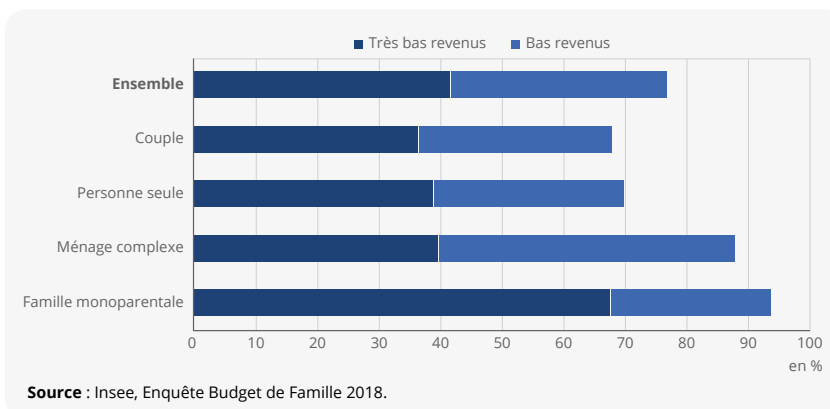
**Auteur :**  
Claire Grangé (Insee)

## ► Encadré - Les familles monoparentales sont les plus concernées par la pauvreté

La pauvreté est très prégnante à Mayotte, et les familles monoparentales sont le type de ménage le plus concerné : 94 % d'entre elles vivent sous le **seuil de pauvreté national** - 1 010 euros par mois et par **unité de consommation (UC)** - contre 77 % de l'ensemble de la population ► **figure 1**. De surcroît, 68 % vivent avec de **très bas revenus** (moins de 160 euros par mois et par UC), contre 42 % de l'ensemble de la population.

Ces mères isolées sont le plus souvent de nationalité étrangère, et vivent avec très peu de ressources. En effet, le système redistributif ne réduit que faiblement la pauvreté à Mayotte, la majeure partie de la population pauvre n'étant pas éligible aux prestations sociales. En effet, le revenu de solidarité active (RSA) et les allocations familiales ne sont pas accessibles à la population étrangère non régularisée ou régularisée depuis moins de 15 ans [Merceron, 2020].

## ► 1. Part de personnes à très bas revenus et à bas revenus selon le type de ménage à Mayotte en 2018

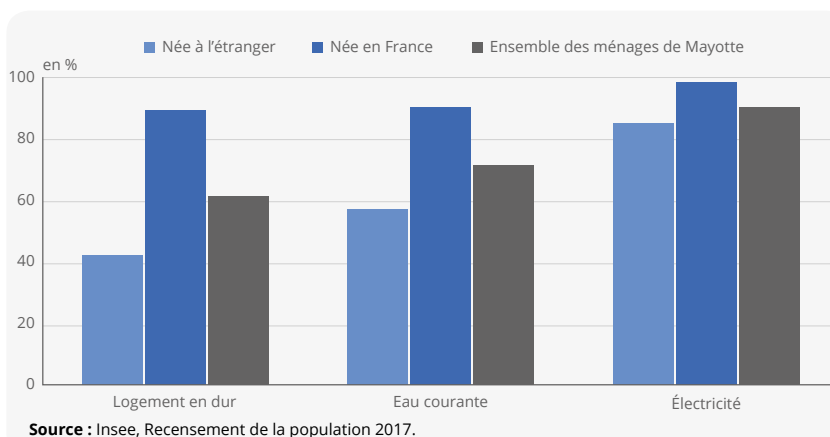


## Des conditions de logement très difficiles pour les mères isolées nées à l'étranger

Les conditions de logement des mères isolées à Mayotte sont proches en moyenne de celles des femmes qui vivent en couple avec enfant(s). Mais pour les mères isolées nées à l'étranger, les conditions d'habitat sont bien plus précaires que pour leurs homologues nées à Mayotte ou ailleurs en France. Cela est lié au très faible niveau de revenus de la population née à l'étranger qui vit majoritairement à Mayotte dans des logements au confort sommaire [Thibault, 2019].

Ainsi, seules 42 % des mères isolées nées à l'étranger vivent avec leur(s) enfant(s) dans un **logement en dur**, 43 % n'ont pas d'eau courante et 15 % n'ont pas l'électricité ► **figure 2**.

## ► 2. Type et équipement du logement des mères isolées selon leur lieu de naissance à Mayotte en 2017



## ► Définitions

Dans cette étude, les « **mères isolées** » sont les femmes adultes d'une famille monoparentale, qu'elles partagent leur logement avec d'autres personnes (parents, oncles, tantes, autres, etc.) ou non.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Les **logements en dur** sont des logements qui ne sont pas en tôle, bois, végétal ou terre.

Le concept d'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le **seuil de pauvreté national** est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie au niveau national, en retenant le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté local est calculé sur le même principe, mais en retenant la distribution des niveaux de vie à Mayotte. Les **ménages à très bas revenus** ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté local (42 % de la population) ; les **ménages à bas revenus** vivent entre le seuil de pauvreté local et le seuil national (35 % de la population).

Dans une société **matrilocale**, comme à Mayotte, les époux résident dans le village ou le lieu de résidence de la mère de l'épouse une fois le mariage contracté.

## ► Pour en savoir plus

- **Besson L., Demougeot L., Thibault P.**, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première* n° 1853, avril 2021.
- **Besson L., Merceron S.**, « La population de Mayotte à l'horizon 2050 - Entre 440 000 et 760 000 habitants selon l'évolution des migrations », *Insee Analyses Mayotte* n° 26, juillet 2020.
- **Merceron S., Touzet C.**, « Les couples à Mayotte en 2017 - Trois couples sur dix sont mixtes », *Insee Flash Mayotte* n° 106, juillet 2020.
- **Merceron S.**, « Revenus et pauvreté à Mayotte en 2018 - Les inégalités de niveau de vie se sont creusées », *Insee Analyses Mayotte* n° 25, juillet 2020.
- **Thibault P.**, « Familles avec enfant(s) mineur(s) à Mayotte en 2017 - Beaucoup de familles nombreuses », *Insee Flash Mayotte* n° 100, janvier 2020.
- **Thibault P.**, « Évolution des conditions de logement à Mayotte - Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 18, août 2019.
- **Aboudou A., Arnaud M., Balichi J., Mazeau F.**, « Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée », *In extenso* n° 9, avril 2021.
- **Chaussy C., Genay V., Merceron S.**, « À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n° 1737, février 2019.
- **Genay V., Merceron S.**, « La population augmente plus rapidement qu'avant - 256 500 habitants à Mayotte en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 15, décembre 2017.
- **Merceron S., Breton D., Crouzet M., Fabre É., Marie C.-V.**, « La société de Mayotte en pleine mutation - Migrations, natalité et solidarités familiales », *Insee Analyses Mayotte* n° 12, mars 2017.